

Commune de Villeneuve de Berg
Conseil Municipal
Compte-rendu de la séance du 14 avril 2023

Présents (15) :

Sébastien Alonso, Jacques Bellenger, Yann Bilancetti, Stéphane Chausse, Sylvie Dubois, Anne-Marie Eyraud, Marie Fargier, Martine Hemmache, Yves Lefrileux, Didier Mehl, Florian Morge, Patrick Rotger, Annick Sévenier – Alivon, Sylviane Valcke, Christophe Vigne

Excusés avec pouvoirs (5) :

Pierre Clément → Patrick Rotger ; Isabelle Cros → Anne Marie Eyraud ; Marie Jeanne Cosse → Didier Mehl
Marie Heu → Sylvie Dubois ; Roxane Dussol → Yann Bilancetti ;

Votants : 20

Absents excusés (2) : Karine Taulemesse, Anne-Marie Laville-Franchi

Absente (1) : Roselyne Aulner

- Election à l'unanimité de Christophe Vigne en tant que secrétaire de séance.
- Adoption à l'unanimité du compte de gestion et du compte administratif du budget général pour l'exercice 2022.
- Adoption à l'unanimité du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe relatif aux locations d'immeubles pour l'exercice 2022.
- Adoption à l'unanimité du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe relatif à l'assainissement pour l'exercice 2022.
- Adoption à l'unanimité du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe relatif à la Z.A.C. Combettes-Lèdre pour l'exercice 2022.
- Adoption à la majorité par 18 voix pour et 2 voix contre (D. MEHL, M.J. COSSE) des taux de fiscalité pour l'année 2023 : 39,01 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 87,75 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, 21,02 % pour la taxe d'habitation.
- Adoption à la majorité par 15 voix pour et 5 voix contre (D. MEHL, M.J. COSSE, Y. BILANCETTI, R. DUSSOL, Y. LEFRILEUX) du budget général primitif pour l'année 2023.
- Adoption à la majorité par 15 voix pour et 5 voix contre (D. MEHL, M.J. COSSE, Y. BILANCETTI, R. DUSSOL, Y. LEFRILEUX) du budget annexe primitif relatif aux locations d'immeubles pour l'année 2023.
- Adoption à la majorité par 17 voix pour et 3 voix contre (Y. BILANCETTI, R. DUSSOL, Y. LEFRILEUX) du budget annexe primitif relatif à l'assainissement pour l'année 2023.
- Adoption à la majorité par 15 voix pour et 5 voix contre (D. MEHL, M.J. COSSE, Y. BILANCETTI, R. DUSSOL, Y. LEFRILEUX) du budget annexe primitif relatif à la Z.A.C. Combettes – Lèdre pour l'année 2023.
- Approbation à l'unanimité de l'admission en non-valeur de créations non recouvertes pour des droits de place pour l'occupation du domaine public entre 2008 et 2019 pour un montant de 2 242,20 €.
- Fixation à la majorité par 18 voix pour et 2 abstentions (D. MEHL, M.J. COSSE) de la durée d'amortissement des matériels roulants de voirie (10 ans) et du mobilier de la médiathèque (15 ans).
- Approbation par 18 voix pour et 2 abstentions (D. MEHL, M.J. COSSE) de l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque à compter du 18 septembre 2023, de la création d'un poste à mi-temps et de la demande de financement adressée à l'Etat dans le cadre de la dotation générale de décentralisation.

- Adoption à l'unanimité du montant de la participation financière de la commune (58 304 €) versée à l'OGEC, au titre du fonctionnement de l'école privée du Coiron pour l'année scolaire 2022/2023.
- Approbation à l'unanimité d'une subvention de 1620 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire publique pour l'organisation d'une classe découverte à Albiez Montrond en mars 2023.
- Adoption à la majorité par 18 voix pour et 2 voix contre (D. MEHL, M.J. COSSE) de la grille tarifaire relative à la mise à disposition des salles de l'Ardéchoise et du Petit Boulodrome.
- Approbation à la majorité par 18 voix pour et 2 voix contre (D. MEHL, M.J. COSSE) du règlement intérieur d'occupation des salles communales ainsi que de la charte d'engagements réciproques annexée, relative à la sobriété énergétique et à l'urgence climatique.
- Questions diverses : agenda des manifestations et des réunions.